

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
1/2**

Montpellier,
24 février 2026

Contact presse

Karine Baudoin
06 30 08 42 14

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,4 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises. Elle réunit 5 organisations représentatives : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales) et la CNATP (travaux publics et paysage).

L'U2P Hérault est présidée par Thierry Clerc. Elle rassemble près de 130 fédérations professionnelles.

Municipales 2026 : fiscalité locale et activité économique en tête des attentes des entreprises de proximité

À l'approche des élections municipales, l'U2P de l'Hérault relaie les préoccupations des quelque 130 000 entreprises de proximité du département. Poids de la fiscalité locale, manque de consultation par les édiles locaux, freins à l'activité économique : travailleurs indépendants et TPE veulent peser dans les urnes.

Avec 131 351 travailleurs indépendants, l'Hérault compte près du quart des entreprises de proximité d'Occitanie*. Les artisans-commerçants sont majoritaires, suivis des professions libérales et des praticiens et auxiliaires médicaux. « La diversité de ces entreprises illustre leur poids structurant dans nos territoires » explique Thierry Clerc, président de l'U2P 34. « Elles entretiennent le lien social, maintiennent des services de proximité essentiels et créent des emplois. »



Or ces professionnels ne s'estiment pas assez écoutés par les élus municipaux selon une étude menée par l'U2P en France fin 2025. Conscients des enjeux des élections municipales, 65% d'entre eux annoncent participer au vote les 15 et 22 mars prochains.

La fiscalité locale pèse lourd sur les TPE

Les artisans, commerçants et professionnels libéraux interrogés placent en tête de leurs priorités la nécessité de réduire les dépenses afin d'alléger la fiscalité locale. 43% dénoncent son poids excessif sur les TPE, 15% regrettent de ne pas savoir à quoi servent les recettes perçues. « Dans l'Hérault, la pression immobilière et les besoins d'investissement des collectivités augmentent. La fiscalité communale et intercommunale influence directement la compétitivité locale » souligne Thierry Clerc. « L'U2P en appelle à une rationalisation des prélèvements fiscaux qui pèsent sur les plus petites entreprises, par exemple par une exonération de la CFE. Elles pourraient aussi avoir un meilleur accès à la commande publique ou à des services partagés. »

Les édiles locaux doivent encourager l'activité économique

Au-delà de la fiscalité, 37% des professionnels de proximité invitent les futurs édiles à encourager l'activité économique et l'emploi, l'implantation d'entreprises, et à soutenir la transmission-reprise. L'U2P en appelle aux élus locaux pour associer ces entrepreneurs ou à les consulter systématiquement en amont des projets qui les concernent. Équilibre entre les formes d'activité, présence de services publics, lutte contre la vacance commerciale et création d'espaces de dialogues entre élus, forces de sécurité et acteurs économiques font partie des revendications du syndicat. « La problématique de l'accessibilité des centres-villes et du stationnement est un autre point clé du soutien à l'activité économique » ajoute Thierry Clerc, qui rappelle la prégnance du sujet à Montpellier.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 2/2

Montpellier,
24 février 2026

Contact presse

Karine Baudoin
06 30 08 42 14

L'économie locale a besoin d'une commande publique adaptée

Pour l'U2P, le soutien des élus locaux aux entreprises de proximité passe par une commande publique qui les intègre pleinement et qui valorise leur professionnalisme. Le syndicat propose donc d'adapter les marchés publics communaux ou intercommunaux, notamment par l'allotissement, pour favoriser la réponse des plus petites entreprises, seules ou en groupements momentanés. Il en appelle aussi au respect strict des délais de paiement.

L'U2P recommande d'accorder la priorité aux circuits de proximité, notamment en s'appuyant sur les entreprises alimentaires locales et en développant une politique d'achats publics responsables. « Nous souhaitons enfin que les communes mobilisent les entreprises de proximité pour la transition écologique et la gestion durable des ressources, notamment en leur confiant prioritairement les travaux d'économie d'énergie ou en facilitant la collecte de leurs déchets » conclut Thierry Clerc.

* 563 769 travailleurs indépendants en Occitanie (chiffres URSSAF décembre 2023), dont 23,3% dans l'Hérault.

L'Hérault compte 131 351 travailleurs indépendants, dont :

- 93 989 artisans et commerçants
- 16 631 professions libérales
- 12 157 praticiens et auxiliaires médicaux
- 8103 artistes auteurs
- 471 marins.

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,4 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises. Elle réunit 5 organisations représentatives : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales) et la CNATP (travaux publics et paysage).

L'U2P Hérault est présidée par Thierry Clerc. Elle rassemble près de 130 fédérations professionnelles.